

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour benne à gravats, dépôt de matériaux ou échafaudage

Pour demander une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (benne à gravats / dépôt de matériaux / échafaudage), vous pouvez appeler le 02 43 49 43 14 pendant les heures d'ouverture du service Voirie et Espaces publics de la Ville de Laval, du lundi au vendredi entre 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Ou utilisez le formulaire ci-dessous :

Vos coordonnées :

Nom : (obligatoire)

Prénom : (obligatoire)

Raison sociale

Adresse : (obligatoire)

Code postal (obligatoire)

Ville : (obligatoire)

Téléphone : (obligatoire)

Fax

Email : (obligatoire)

Type d'occupation

Type d'occupation : (obligatoire)

- Dépôt de matériaux
- Installation d'une benne à gravats
- Installation d'un échafaudage

Surface occupée envisagée

Longueur : (obligatoire)

Largeur : (obligatoire)

Adresse de l'occupation : (obligatoire)

Faut-il réglementer la circulation ou le stationnement ?

Faut-il réglementer la circulation ou le stationnement ? (obligatoire)

- Oui
- Non

Précisions :

Dates de l'occupation

Date de début : (obligatoire)

Date de fin : (obligatoire)

Transmission de l'autorisation

Transmission de l'autorisation

- Par fax
- Par voie postale
- Par mail

Vérification*



VILLE DE LAVAL
Place du 11 novembre
CS 71327
53013 LAVAL Cedex



LAVAL DIRECT PROXIMITÉ
0 800 00 53 53
(Numéro gratuit)
02 43 49 43 00 / fax 02 43 49 43
26
mairie@laval.fr
[Plan d'accès](#)